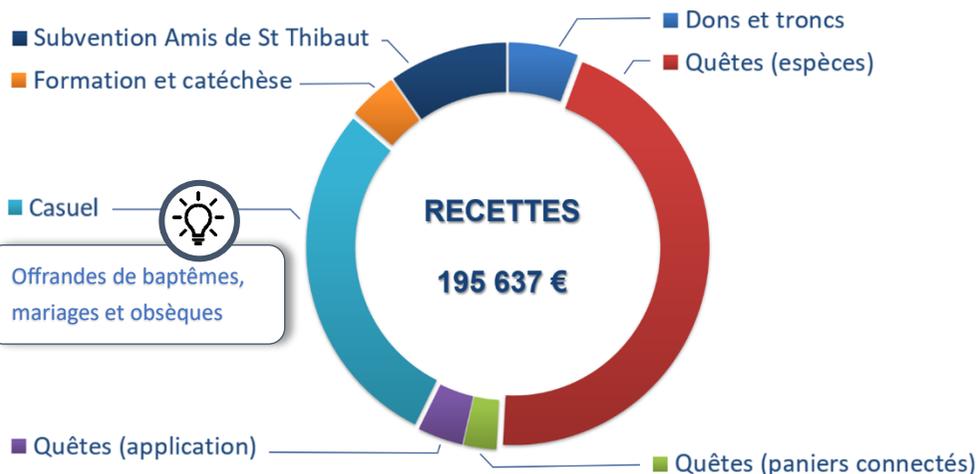


Nos finances - Bilan 2022

Le Conseil Paroissial aux Affaires Economiques (CPAE), dont le curé est président, veille à la bonne gestion financière du groupement paroissial. Il est aidé dans sa mission par les services diocésains. Comme vous, la paroisse doit faire face à l'inflation, aux augmentations de prix...

Sur ce feuillet, nous souhaitons partager avec vous quelques éléments de l'année 2022



Offrandes de baptêmes, mariages et obsèques



Dans notre diocèse, la paroisse finance 65% du traitement des prêtres, et le diocèse 35%

L'Association Diocésaine de Versailles (le diocèse) finance les gros travaux de rénovation. Par ailleurs, les mairies financent l'entretien, la rénovation des bâtiments leur appartenant.



Comment contribuer aux ressources ?

Nous sommes appelés à contribuer aux ressources de l'Église locale par le **denier** de l'Église et par les **quêtes** de messes, baptêmes, mariages, obsèques, ainsi que les quêtes spécifiques (semaine des pauvres, œuvre des vocations, retraite de prêtres âgés, chantiers du cardinal ...).

- Le **denier** est la première source de revenus **de notre diocèse**, et permet de faire vivre les prêtres qui ne sont pas en paroisse et les séminaristes, entretenir, rénover, aménager les lieux de culte, les locaux paroissiaux et financer les activités pastorales diocésaines.



66 % du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable



→ Flashez et donnez

Pour aider à mieux anticiper les budgets, n'attendez pas le 31 décembre : les dons sont possibles toute l'année !

Encore mieux : optez pour la mensualisation !

- La **quête** est la première source de revenus **de notre paroisse**. Elle finance toutes les dépenses de fonctionnement du groupement (activités pastorales, traitements et salaires, énergies, entretien...)

Il existe 3 possibilités pour donner à la quête :



Par carte bancaire avec les paniers connectés qui circulent pendant les célébrations (en cours de mise en place dans certaines églises)



Avec votre smartphone, à tout moment grâce à l'application La Quête.



En espèces dans les paniers qui circulent pendant les célébrations.



En cas de question, n'hésitez pas à contacter le CPAE : vp_cpae@marly-catholique78.fr